SÉANCE SPÉCIALE DU 2018-12-11

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 11° jour du mois de décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance spéciale des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. sont présent : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE SPÉCIALE DU 11 décembre 2018

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du budget 2019
- 4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
- 5. Période de questions
- 6. Levée de la séance

2018-12-270

1. Ouverture de la séance

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louisette Bérubé d'ouvrir la séance.

2018-12-271

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'adopter l'ordre.

2018-12-272

3. Adoption du budget 2019

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'adopter le budget pour l'exercice financier 2019 de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand pour un montant de revenus et dépenses de 1 483 749.99\$

2018-12-273

4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 tel que déposé.

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux quelques questions des citoyens présents à la séance.

2018-12-274

6. Levée de la séance.

Madame la conseillère Louisette Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de lever la séance.

Maire	Directeur général et secrétaire-trésorier	